



Actualité

Presse

Jean-Paul Faugère renouvelé dans ses fonctions de Vice-président de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Mise en ligne le 16 Avril 2025

Sur proposition du gouvernement, les commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée nationale ont approuvé la reconduction de Jean-Paul Faugère au poste de Vice-président de l'ACPR. Il s'agit de son second mandat à cette fonction.

Diplômé de l'École polytechnique, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration, Jean-Paul Faugère a démarré sa carrière en tant que commissaire contrôleur des assurances (1980 – 1981). Il a ensuite occupé des fonctions de contrôle, de conseil et de direction au Conseil d'État (1983-1990), puis au Commissariat à l'énergie atomique (1990-1994) et au sein de différents cabinets ministériels. Il a été préfet entre 1997 et 2007 : du Loir-et-Cher, de la Vendée, puis de la région Alsace et du département du Bas-Rhin. Après avoir été directeur de cabinet du Premier ministre de 2007 à 2012, il a rejoint CNP Assurances en tant que président du conseil d'administration.

« Je félicite chaleureusement Jean-Paul Faugère pour tout le travail accompli depuis cinq ans à l'ACPR et les avancées majeures obtenues sur plusieurs dossiers d'importance visant à mieux préserver l'intérêt du client. Je lui souhaite une pleine réussite dans son nouveau mandat. », a déclaré François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France et Président de l'ACPR.

Pour en savoir plus

- **Communiqué de presse**
-

Mise à jour le 16 Avril 2025